

# **Retrait du projet de loi Darmanin « asile/immigration »**

## **Oui à l'égalité des droits et à la solidarité !**

Le gouvernement prépare une nouvelle loi pour restreindre encore les droits des migrant-e-s, le droit d'asile et les possibilités de régularisation des personnes étrangères qui résident, travaillent, étudient, vivent ici, parfois depuis de nombreuses années.

Les immigré-es présent-es en France ont fui la misère, les guerres, le changement climatique, autant de fléaux imposés par l'héritage colonial, les multinationales qui dominent la planète et les grandes puissances à leur service.

Loin des discours officiels sur la France exemplaire en matière de respect des droits de l'Homme, de droit d'asile, d'accueil des réfugiés, d'intégration...le gouvernement aggrave en permanence la situation des personnes étrangères :

- Refus quasi systématique de l'accueil et de l'asile, comme récemment avec les réfugiés de l'Océan Viking
- Sabotage organisé par les autorités de l'accueil dans les services de l'Etat : la dématérialisation des demandes de séjour rend quasiment impossible la prise de rendez-vous en préfecture
- Délais exorbitants de traitement des dossiers, délivrance de titre de séjour parfois après leur date de validité
- Renouvellement des titres rendu impossible, ce qui transforme les personnes en situation régulière en sans-papiers, avec perte de leurs droits (logement, travail, droits sociaux)

Anticipant la loi, la circulaire Darmanin envoyée aux préfets le 17 novembre dernier vise à renforcer la traque des migrant-e-s et sans-papiers, et à aggraver leur situation :

- Systématisation et allongement des obligations de quitter le territoire français (OQTF), mais aussi des IRTF (interdiction de retour sur le territoire) qui rendent de fait impossible toute future régularisation.
- Criminalisation des victimes d'OQTF et d'IRTF, en les inscrivant au fichier des personnes recherchées et en systématisant les assignations à résidence.
- Augmentation du nombre de centres de rétention administrative et de places dans ces centres

Le projet de loi Darmanin présenté à l'Assemblée Nationale le 6 décembre dernier amalgame immigration et délinquance, s'alignant ainsi sur l'idéologie de l'extrême droite.

C'est une nouvelle atteinte à la liberté de circulation et d'installation, reconnue par l'article 13 de la déclaration universelle des droits de l'Homme de 1948. Ce projet comporte deux volets :

- Une remise en cause massive du droit d'asile et au séjour, en réduisant drastiquement les possibilités de recours contre les refus de régularisation préfectoraux.
- La création d'un nouveau titre de séjour au rabais, lié aux métiers dits « en tension », titre dont la validité, la durée et l'éventuel renouvellement sont soumis au bon vouloir de l'Etat et du patronat.

Cette conception jetable de l'immigration ne doit pas faire illusion : cette précarisation du séjour est un moyen supplémentaire de pression sur les salaires et les conditions de travail.

C'est dans ce sens que les deux volets de la loi Darmanin sont complémentaires. La précarisation du séjour nourrit la précarisation du travail et de la société.

C'est l'ensemble des droits des étrangers qui est en danger. Si cette loi était adoptée, elle accentuerait encore le fait que les étrangers en France soient considérés comme une population de seconde zone, privée de droits, précarisée et livrée à l'arbitraire du patronat, de l'administration et du pouvoir.

Dans plusieurs lycées du Val-de-Marne, des élèves sont menacés d'expulsion.

Alors que le bac approche, des OQTF pleuvent sur les élèves, parfois avec des interdictions de retour de trois ans !

Quand les OQTF frappent des parents d'élèves, c'est toute la famille qui est menacée. Ce sont ces maltraitements que la loi Darmanin veut multiplier, prolonger et aggraver. Élèves, parents, enseignants ou simples citoyens, nous ne laisserons pas faire ! Le droit à l'éducation et à la vie en famille doit primer sur les obsessions des Darmanin-Ciotti-Le Pen.



Depuis plus d'un an, aux côtés de leurs camarades d'une autre filiale de La Poste, DPD au Coudray-Montceau (91), les travailleurs sans-papiers de l'agence Chronopost Alfortville sont en grève pour obtenir leur régularisation, et tiennent un piquet permanent, soutenus par de nombreux sans-papiers d'autres entreprises. Ils affrontent un système de sous-traitance en cascade mis en œuvre par La Poste dans ses filiales colis. La préfecture de Créteil n'a reçu que 2 fois en un an les travailleurs en lutte, et se refuse à tout dialogue sérieux avec

eux. C'est une façon pour l'Etat de se mettre au service du patronat de la logistique, et de soutenir les dirigeants du groupe public La Poste, dont il est un actionnaire stratégique. La responsabilité du gouvernement qui a la tutelle de La Poste est totale, et éclaire bien ce qu'il en est du traitement réel des travailleurs sans-papiers par Darmanin.



Alors que Darmanin donne des consignes pour généraliser les OQTF et remplir les centres de rétentions, des personnes sans-papiers qui vont ou reviennent du travail, font leurs courses, amènent leurs enfants à l'école...subissent fréquemment de véritables rafles par les services de police, dont une unité spécialisée de Cachan, sur de nombreuses communes du Val-de-Marne. Dans les gares RER, les stations de métro, mais aussi dans les foyers de travailleurs... les contrôles au faciès se multiplient. Lutter contre le projet de loi Darmanin, c'est aussi exiger l'arrêt de ces méthodes de harcèlement et d'intimidation permanente contre une partie importante de la population de nos quartiers ! Fermeture des CRA et en particulier du LRA de Choisy-le-Roi, démantèlement des unités de police spécialisées dans la chasse aux Sans-papiers, levée des OQTF et IRTF en cours !

## **Pour la garantie du droit d'asile, un accueil digne des réfugié-es, des exilé-es et des migrant-es, régularisation des sans-papiers !**

Premiers signataires : ASSOUEVAM, CIVCR, Collectif Fontenay Diversité, CTSPV, MRAP94, LDH94, Romeurope 94, Secours Catholique94, RESF94, CGTEduc'action94, FSU94, UD Solidaires94, Ensemble94, LFI94, LO94, NPA94, PCF94, PG94

**Mobilisations prévues** : *Vendredi 27 janvier, 18H manifestation à Créteil (RDV devant La Poste Créteil Eglise). Mercredi 1<sup>er</sup> février, 15H, rassemblement « Bouge-Ta-Pref » devant la préfecture à Créteil. Début février, manifestation de Créteil à Choisy-le-Roi* contre les contrôles, les OQTF et les centres de rétentions.